

Interaction verbale et communication : les outils de langue pour une didactique de la compétence conversationnelle

Joseph Avodo Avodo

Université de Maroua - Cameroun
avodo2joseph@gmail.com

Reçu: 14/11/2020,

Accepté: 04/04/2021,

Publié: 31/12/2021

Résumé : Cet article décrit, sur la base des considérations théoriques et épistémologiques, les tours de parole, leur enchaînement, les régulateurs et les rituels conversationnels d'ouverture et de clôture, comme des composantes essentielles de la compétence conversationnelle. Pour ce faire, le corpus est constitué des pratiques communicatives ordinaires, observées dans le milieu naturel, afin de décrire les règles qui sous-tendent leur fonctionnement. Les résultats montrent que l'interaction verbale constitue un cadre constructif des savoirs et des savoir-faire langagiers. Les ressources sémiotiques qui la composent constituent autant d'objets d'apprentissage contribuant à l'acquisition de la compétence communicative.

Mots-clés : Compétence conversationnelle, Interaction verbale, Régulateurs, Rituels conversationnels, Tour de parole

Abstract: Based on theoretical and epistemological considerations, this article describes speech turns, their sequencing, regulators and conversational opening and closing rituals as essential components of conversational competence. To this end, the corpus is made up of ordinary communicative practices, observed in the natural environment, in order to describe the rules underlying their functioning. The results show that verbal interaction provides a constructive framework for language knowledge and skills. The semiotic resources that compose it constitute learning objects that contribute to the acquisition of communicative competence.

Keywords: Conversational competence, verbal interaction, conversational rituals, regulators, speech turns.

Nous proposons de nous appuyer sur l'archéologie, l'arrière-plan théorique des échanges conversationnels (Sacks, Jeffrey et Jefferson, 1974, Kerbrat-Orecchioni, 1992 ; Traverso, 2000) pour définir les outils de langue contribuant à l'acquisition de la compétence conversationnelle en classe de langue. Depuis les années soixante-dix, les sciences du langage se sont enrichies d'un nouveau paradigme : la linguistique interactionniste, résultante de l'introduction des approches interactionnistes dans l'étude du langage. En effet, les approches interactionnistes du langage reposent sur trois postulats : le premier considère que l'interaction sociale assume un rôle primordial dans le développement du langage. On parle alors de l'interaction constitutive. Le second principe rappelle la dépendance des compétences langagières au contexte ; autrement dit, l'acquisition des compétences langagières est tributaire des conditions discursives et socioculturelles. Le troisième postulat définit le discours comme une co-activité, une co-construction (Pekarek Doehler, 2000).

Considérant que « l'interaction sociale est constitutive des processus cognitifs, voire constructive des savoirs et des savoir-faire langagiers et de l'identité même de l'apprenant » (Pekarek Doehler, 2000 : 4), les approches interactionnistes marquent un changement de paradigme dans la conception de l'apprentissage, du sujet apprenant, et de l'objet d'acquisition. Assurément, on sort des approches traditionnelles pour des modèles socioconstructivistes qui définissent l'acquisition comme un processus qui se réalise dans et à travers l'interaction (Vygotsky, 1978 ; Bruner, 1983). Dès lors, l'interaction sociale apparaît comme un cadre constitutif de développement et de construction des compétences langagières ; avec un double statut d'objet et de dispositif d'apprentissage.

En partant de l'organisation structurelle de l'interaction, l'article décrit les différents outils langagiers susceptibles d'être exploités en classe de langue pour construire la compétence conversationnelle. Par compétence conversationnelle, il convient d'entendre l'ensemble des savoirs, savoir-faire, des faire-savoir et des habilités langagières permettant à un locuteur de participer de manière constructive et efficace à un échange conversationnel. Les questions auxquelles cette contribution apporte des éléments de réponses sont : quels sont les éléments organisationnels de l'interaction qui composent la compétence conversationnelle ? Quelles exploitations peuvent en être faites en classe de langue étrangère ?

De fait, la problématique centrale de cette analyse est la transposition didactique (Verret, 1975 ; Chevallard, 1991), la médiation (CERCL, 2001). En effet, le travail du didacticien des langues est d'assumer un lien d'interactivité entre les théorisations et leur opérationnalisation en objet d'apprentissage. La médiation exige donc d'une part la connaissance approfondie des présupposés théoriques définis par l'épistémologie; d'autre part la capacité à transposer les savoirs savants en contenus enseignables, plus précisément en compétences réinvestissables dans la vie quotidienne. Cette double exigence motive la démarche méthodologique adoptée ici. Il est question, dans un premier temps, de rappeler les présupposés théoriques des notions et éléments décrits, et par la suite mettre en lumière les éventuelles exploitations, leur transposition en contenus enseignables.

1. Méthodologie : démarche, outils et corpus

L'acquisition des compétences langagières, par le canal de l'approche interactionniste, s'appuie sur une démarche méthodologique à visée compréhensive, constructiviste et actionnelle. Pour le CECRL, communiquer, c'est utiliser un code linguistique (la compétence linguistique), rapporté à une action (la compétence pragmatique), dans un contexte socioculturel et linguistique donné (la compétence sociolinguistique). Pour atteindre les objectifs d'apprentissage, le CECRL recommande une perspective actionnelle parce qu'elle « considère avant tout l'usager et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches » (CECRL, 2001 : 15).

Dérivée de l'approche communicative et de l'approche par les tâches, la démarche actionnelle définit l'apprenant comme un acteur social, en privilégiant la relation d'apprentissage fondée sur la réalisation des tâches au détriment de celle d'enseignement. « L'usage d'une langue, y compris son apprentissage, comprend les actions accomplies par des gens qui, comme individus et comme acteurs sociaux, développent un ensemble de compétences générales et, notamment une compétence à communiquer langagièrement. » (CERCL, 2001 : 16). L'approche actionnelle se fonde sur trois fondements théoriques : la théorie de la conception, le cognitivisme et le constructivisme. La théorie de la conception qui stipule que l'apprenant est appelé à élaborer une représentation de la tâche à accomplir afin de faciliter la compréhension de l'apprentissage. Le cognitivisme exige que l'apprenant établisse des

connexions entre ses connaissances antérieures et les besoins langagiers, dans la perspective de mobiliser les ressources nécessaires à la production. Le constructivisme quant à lui rappelle que l'apprenant acquiert des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être par la réalisation des activités langagières de compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production orale en interaction et la production écrite.

Dans le cadre de l'opérationnalisation, l'approche choisie est celle centrée sur les situations de vie. Il s'agit de partir des pratiques communicatives ordinaires, observées dans le milieu naturel, afin de décrire les règles qui sous-tendent leur fonctionnement. Selon Masciotra (2006), une personne est un être en situation et toute situation prend son sens à partir des perceptions, des compréhensions et des compétences de la personne, celle-ci étant considérée comme le centre des situations de vie dans lesquelles elle est engagée. L'approche par les situations de vie signifie « d'enseigner par des mises en situations d'apprentissage qui sont congruentes avec les situations de vie. » (Minesec 2014 : 23). L'objectif général de la démarche est de permettre à l'élève, tout au long de sa scolarité, d'accroître sa capacité à donner un sens aux différentes situations de vie sociale dans lesquelles il peut être engagé, et à agir contextuellement de façon autonome.

La nécessité de l'ancrage situationnel justifie le recours à deux types de données. D'une part, les données naturelles constituées des quatre interactions de classe, trois interactions de commerce, et quatre conversations ordinaires collectées au Cameroun dans la période 2011-2012. Je recours par ailleurs à des données fictionnelles, notamment une transcription du film « Entre les murs¹ ». La particularité de ce corpus est de refléter deux univers culturels différenciés : la France et le Cameroun. Trois outils de langue ou conversationnels sont retenus pour l'analyse: les tours de parole et leurs contraintes d'enchaînement, les régulateurs conversationnels et les rituels d'ouverture et de clôture de l'interaction.

2. La structure locale de l'interaction

La compétence conversationnelle, à l'instar de celle communicative, est un objet complexe. Elle se décline en un ensemble de composantes interdépendantes relevant de la maîtrise des formes linguistiques, de la connaissance des règles, des aptitudes, des habiletés et des savoir-faire.

¹ Le film a été réalisé en 2008 par Laurent Cantet et prime Palme d'Or au Festival de Cannes, César de la meilleure adaptation.

Selon Beacco (2007), ces différentes spécificités rendent la compétence dynamique.

2.1. Les règles d'alternance des tours de parole

Dans la conversation ordinaire, considérée comme référentiel par l'approche interactionniste, le fonctionnement des tours de parole est régi par un ensemble de règles. Elles consistent en un système de droits et de devoirs qui sous-tendent la participation des interactants. Selon Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), repris par Kerbrat-Orecchioni (1990 : 160), le système de tours fonctionne comme suit : « *Le locuteur en place (L1 : « current speaker ») a le droit de garder la parole un certain temps, mais aussi le devoir de la céder à un moment donné; son successeur potentiel (L2 : « next speaker ») a le devoir de laisser parler L1, et de l'écouter pendant qu'il parle ; il a aussi le devoir de réclamer la parole au bout d'un temps certain, et le devoir de la prendre quand L1 la lui cède* ».

Dans une interaction verbale, il est trois règles essentielles. La première exige que la fonction locutrice doive être occupée successivement par les participants. La seconde prescrit qu'il y a une personne qui parle à la fois : cela évite à la communication de se transformer en une scène multiple, situation dans laquelle tous les participants parlent concomitamment. Cette deuxième règle permet la coordination des actions verbales et participe à l'atteinte de l'objectif de l'interaction. La troisième recommande qu'il y ait toujours quelqu'un qui parle car la communication a horreur du vide². C'est à travers les prises respectives de parole que l'échange évolue ; que l'histoire interactionnelle se construit. Le respect de ces règles est tributaire d'un ensemble de facteurs d'ordre relationnel, situationnel et contextuel que les activités d'apprentissage en classe doivent expliciter. Pour ce faire, l'entrée par les situations de vie énoncée supra est préconisée.

Les mécanismes de réglage des tours de parole sont fonction du type d'interaction. Dans un débat, l'allocation des tours est assurée par un modérateur, le distributeur officiel des tours. Dans la conversation ordinaire, les changements de tours sont négociés par les participants aux moyens des signaux verbaux (l'acte de langage tels que la question, la

² Cette règle est valable pour les sociétés marquées par la peur du silence. En revanche, dans les sociétés où le silence est une valeur, cette prescription mérite d'être nuancée.

complétion syntaxique, les ponctuants : « oui », « d'accord », « voilà »), mimo-gestuels (regards vers l'interlocuteur, gestes...).

Quel que soit le type d'interaction, un ensemble de règles régit les mécanismes d'exercice de la parole. Traverso (2004 : 30) synthétise ces principes d'allocation des tours comme suit : *le locuteur en cours (soit Lc) sélectionne le locuteur suivant (soit Ls) [...] cette sélection s'effectue par des indices de nature syntaxiques, prosodique, gestuelle et/ou posturale. Si Lc n'a sélectionné personne, un Ls peut s'autosélectionner : le premier locuteur à démarrer par l'auto-sélection acquiert les droits sur le tour. Si Lc n'attribue pas le tour et qu'un aucun Ls ne s'autosélectionne, Lc continue.*

En outre, les mécanismes d'alternance de tours de parole font appel aux d'aptitudes langagières non exhaustives ci-après :

- 1) Être capable d'identifier un indice syntaxique, gestuel ou postural de sélection du locuteur suivant.
- 2) Utiliser un indice syntaxique, gestuel et postural pour passer la parole au prochain locuteur.
- 3) Produire des indices marquant la demande de prise de parole.
- 4) Utiliser des techniques d'expression et de communication pour lancer, poursuivre et clore une conversation.
- 5) Mettre en œuvre des techniques d'écouter pour participer à un échange.

2.2. Les tours de parole et les contraintes d'enchaînement.

Toute prise de parole est par ailleurs régulée par des contraintes de cohérence et de cohésion (Moeschler 1895)³. Le principe de cohérence implique le devoir pour le potentiel locuteur d'écouter le locuteur en cours avant de prendre la parole. En effet, si chaque participant parle sans tenir compte de ce qui a été dit précédemment, l'interaction risque de se résumer en une suite de monologues. Elle perdrait son sens. Donner du sens à la conversation, c'est respecter les contraintes d'enchaînement formulées sous formes de quatre conditions. La première condition, *la condition thématique* (CT), exige que le constituant réactif ait le même thème que le constituant initiatif. C'est dire que les interlocuteurs doivent avoir en partage le même contenu propositionnel. Le non-respect de cette condition aboutit à un malentendu, une miscommunication. *La condition de contenu*

³ En outre, l'échange repose selon Moeschler (1985) sur trois catégories de contraintes : les contraintes interactionnelles, structurelles et celles d'enchaînement.

propositionnel (CCP) instruit que le contenu réactif doit être en relation sémantique avec le constituant initiatif. C'est dire, par exemple, qu'une réponse se pose comme la réaction à un apport informationnel préalablement réalisé par un acte de question ou de requête. *La condition illocutoire* (CI) recommande que le constituant réactif ait une fonction illocutoire compatible avec le constituant initiatif. Enfin, *la condition d'orientation argumentative* (COA) requiert que l'argumentation de l'interlocuteur en second (L2) procède de celle de l'interlocuteur précédent (L1).

2.3. La co-construction de l'interaction : l'activité régulatrice

Communiquer, c'est composer ; c'est tout aussi manifester un engagement (Avodo. A, 2018). Tel est le principe fondamental qui sous-tend l'activité régulatrice. L'interaction est une co-construction dans laquelle chaque participant joue un rôle interactionnel. La co-construction est opérationnelle à travers l'activité régulatrice⁴. Les régulateurs⁵ assument une fonction phatique ; ils renseignent sur l'écoute et informent sur l'engagement de l'allocutaire dans l'interaction. Les régulateurs étayent, soutiennent le discours du locuteur (Kerbrat-Orecchioni, 1992).

L'activité régulatrice est multimodale : elle peut être verbale (« oui », « d'accord », « je sais », « je vois », « yeah »...) vocale (« hum », « hein », « humm »...) non verbale (gestes, mouvements faciaux,...). Elle est indispensable car contribue à ponctuer, à contrôler, à orienter voire à influencer l'activité locutrice. Son absence peut être synonyme de désengagement de l'allocutaire. Elle peut être sentie comme une impolitesse, une agression, une gêne. Communiquer, c'est manifester des signes d'écoute, d'engagement et de captation.

L'acquisition de la compétence conversationnelle relative à l'activité régulatrice est indispensable l'apprenant de langue étrangère. Les activités d'apprentissage portant sur l'activité régulatrice visent à sensibiliser l'apprenant sur les comportements verbaux adéquats à la

⁴ Les régulateurs désignent l'ensemble des émissions vocales ou verbales produites par l'allocutaire durant le tour du locuteur en cours, et dont la fonction est de marquer la réception du message émis par le locuteur.

⁵ Les régulateurs sont pourvus de trois caractéristiques essentielles : ils sont brefs, ils ont un caractère intrusif car réalisés en chevauchement, ils sont dépourvus de contenu thématique.

situation ; en mettant une emphase sur la dynamique interactionnelle, la prosodie et la structure des énoncés. Cela requiert l'acquisition par l'apprenant d'un répertoire d'unités lexicales assumant la fonction de régulateurs. Le tableau ci-dessus représente les régulateurs et leur valeur illocutoire.

Valeur (intention communicative)	Unités lexicales / illustrations
Le récepteur valide l'énonciation et/ou l'énoncé du locuteur	<i>Oui</i> <i>Ah oui</i> <i>Oui oui</i> <i>Ah bon d'accord</i> <i>Ah ouais</i> <i>Hum hein</i>
Le récepteur évalue positivement l'énoncé du locuteur	<i>Oui</i> <i>Oui c'est ça</i> <i>Ah oui c'est ça</i> <i>Parfait</i> <i>Dis donc</i>
Le récepteur répète en écho un segment de l'énoncé du locuteur	<i>Reprise de l'énoncé ou de son fragment</i>
Le récepteur restaure l'équilibre rituel de l'interaction.	<i>Ah ben c'est très gentil alors !</i> <i>Affirmatif</i> <i>Bien reçu</i>

Tableau 1 : Liste de régulateurs répertoriés dans le corpus

2.4. La fonction stratégique des tours de parole

Le tour de parole ne constitue pas uniquement une unité interactionnelle ; il assume aussi une fonction stratégique. La fonction stratégique définit la manière dont les interlocuteurs gèrent les positions actionnelles, le rapport de place et la face. À travers la prise de tour, s'élaborent des mécanismes intersubjectifs en relation avec la face, le rapport de place et l'ethos. Flahault (1978) rappelle « *qu'il n'y a pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrective ; soit que cette parole présuppose seulement que le rapport de places en vigueur, soit que le locuteur en attend la reconnaissance de sa propre place, ou oblige son interlocuteur à s'inscrire dans le rapport.* ». Toute prise de tour est donc

Interaction verbale et communication : les outils de langue pour une didactique de la compétence conversationnelle

associée à des enjeux symboliques, relationnels. Examinons quelques enjeux liés à chaque prise de tour.

• *Le premier tour de parole*

Le premier tour désigne la première prise de parole dans l'interaction. Elle correspond à l'intervention initiative. Le principe d'enchaînement est donc prioritairement favorable à celui qui parle le premier. Zheng (1998 : 114) relève que « justement parce qu'il est le « premier » à parler, c'est lui qui, par son intervention initiative, crée, sur une suite du discours, un certain nombre de contraintes enchaînement et un système d'attentes. » Le premier tour est dit stratégique pour au moins quatre raisons. La première : celui qui parle en premier trace le cadre de l'échange ; il imprime une certaine vision qu'il entend faire valoir. Ce cadre peut concerner le choix du thème et de la place discursive. Le cadre proposé peut éventuellement être négocié mais cette négociation s'inscrit en droite ligne de celui préalablement proposé. La deuxième raison est d'ordre relationnel. Le premier intervenant propose ou impose, à travers des matériaux sémiotiques, un rapport de places à son interlocuteur. Cette conduite est opérationnelle à travers la mise en scène d'un ensemble de taxèmes : choix de la variété linguistique, tonalité, postures. La troisième raison est que celui qui prend la parole en premier projette ou suggère un cadre d'action à son interlocuteur. Enfin, à travers la première prise de parole, le locuteur peut imposer, de façon explicite ou implicite, à son interlocuteur un cadre possible d'action.

Dans cet extrait du film *Entre les murs*, la prise de parole de monsieur Marin est essentiellement de forme autoritaire. Elle vise à rétablir le rapport de place en sa faveur en tant qu'enseignant et garant de la discipline.

Extrait 1 : Interaction en classe langue en France

Monsieur Marin : (*Les élèves bavardent une fois entres en classe malgré la présence de l'enseignant*) bien, bien, bien ! Eh oh ! On se clame maintenant (*suite du bavardage*) là tu t'agites seulement là. Commence par baisser ta capuche. (*L'enseignant interpelle un élève ayant sa capuche sur la tête*) les deux au fond-là ! Vous passez devant (*s'adressant à deux autres*). J'aimerais que ce soit clair depuis le début de l'année. Eh (*Il interpelle un autre*

élève qui bavarde) oh ! J'aimerais que ce soit clair dès le début de l'année. On perd 5 minutes en bas, 5 minutes pour monter, on perd 5 minutes pour s'installer. Ici on perd un quart d'heure sur une heure. Je ne sais pas si vous vous rendez compte ce qu'un quart d'heure en raison de 5 heures par semaines et pour 30 semaines dans l'année. Ça fait des milliers de minutes qu'on perd. Il y a d'autres collègues en une heure travaillent une heure. Vous vous rendez compte l'avance qu'ils ont sur vous. Et on s'étonne...

L'élève Esméralda : On fait jamais une heure (*Réagit brusquement une élève*).

Source : Extrait du film *Entre les murs*, Laurent Cantet, 2008.
(Transcription par nos soins).

• *Le deuxième tour de parole*

Le deuxième tour de parole est le lieu d'expression de plusieurs fonctions illocutoires ; lesquelles peuvent être réactives par rapport à l'intervention précédente ; ou initiatives par rapport au troisième tour. La situation de conditionnement dans laquelle le locuteur du deuxième tour est placé n'est pas définitive. Il est diverses possibilités d'enchaînement. Le locuteur peut choisir un enchaînement de type préféré ; dans ce cas il adopte une attitude coopérative. Il peut par ailleurs choisir un enchaînement non préféré ; le virage devient donc agonal. La réaction dite préférée s'inscrit dans la logique des attentes ; elle peut être une forme d'accord, d'acceptation du cadre et des contraintes imposées. Quant à la réaction non-préférée, elle est non conforme aux attentes de l'intervention initiative. Selon Kerbrat-Orecchioni (2005 : 218), est considéré comme enchaînement préféré, « celui qui va dans le sens de la visée illocutoire de l'énoncé précédent » ; tandis que l'enchaînement non-préférée est contraire aux attentes normatives. Le locuteur L2 peut ainsi réagir ou ne pas réagir à l'obligation énoncée par L1. Il peut réagir de manière explicite ou implicite à l'énonciation. Ces possibilités permettent de définir les fonctions illocutoires.

Interaction verbale et communication : les outils de langue pour une didactique de la compétence conversationnelle

Fonctions illocutoires réactives	Positives	Négatives	
		Énoncé	Énonciation
Fonctions illocutoires initiatives			
Offre Requête	Acceptation	Refus	Réplique
Demande d'information	Réponse positive	Réponse négative	Réplique
Demande de confirmation	Confirmation	Infirmation	Réplique
Assertion	Évaluation positive	Évaluation négative (réfutation)	Réplique

Tableau 2 : Typologie des fonctions illocutoires réactives (Moeschler, 1985 : 95).

• *Le troisième tour de parole*

Le troisième tour est pris en charge par le locuteur du premier tour ; il assume deux fonctions la fonction évaluative et régulatrice. À travers la fonction évaluatrice, le locuteur L1 apprécie le comportement de L2 dans le deuxième tour. Il peut aussi clore les malentendus et mauvaises interprétations faites par L2. Cela définit l'activité régulatrice. En insistant notamment sur les contraintes interactionnelles, l'objectif n'est pas de vérifier l'effectivité de ces contraintes ; mais de décrire les « mécanismes intersubjectifs » à travers l'enchaînement des tours. Par « mécanismes intersubjectifs », Picard et Marc (2008) caractérisent les conduites qui sous-tendent les rapports entre les interactants, lesquelles sont explicites à travers le dire. L'extrait ci-dessous illustre un enchaînement qui débouche sur un conflit manifeste entre l'enseignant et l'apprenant.

Extrait 2 : Interaction en classe de langue au Cameroun

57. Enseignant : Comment fait-on pour reconnaître un verbe au passé composé. Je sens que le cours s'achèvera à 16h et surtout couché parce que j'ai comme l'impression que vous mettre à genou n'a pas changé grand-chose. On va se coucher et on va écrire (*tonalité menaçante*)
58. Apprenant 1. Madame on ne va plus se coucher.
59. Enseignant. Si ça ne vous plaît plus il y a tellement d'établissements vous voyez ce que je veux dire.
60. Apprenant 2. Il y a le cetic.
61. Enseignant. Oh oh ! C'est pas la confession pour connaître qu'un verbe est conjugué au passé composé.

Source :

Corpus_Avodo_Cameroun_Secondaire

[57] L'enseignant requiert un engagement cognitif avec pour outil la menace d'une sanction punitive particulièrement humiliante (se coucher⁶). La prise de parole non autorisée [58] constitue une réplique à la sommation. Dans 59, l'enseignant persiste dans le conflit et durcit le désaccord. L'intervention réactive de l'apprenant est particulière à plus d'un titre. Alors que la classe est censée observer un moment de calme suite à la menace de l'enseignant, l'on observe une prise de parole non autorisée de l'apprenant 2. Le terme d'adresse « *madame* », titre de respect conféré aux femmes, rappelle « l'idéologie de la réciprocité » qui semble se dégager de la réaction de l'apprenant. À travers ce terme d'adresse, l'apprenant exige de son interlocuteur un respect réciproque. On observe en 61, une discontinuité thématique initiée par l'enseignant, laquelle marque le désir de mettre un terme au conflit en retournant à l'activité d'apprentissage en cours.

3. L'organisation séquentielle et la maîtrise des rituels conversationnels

Les interactions verbales, en dépit de leurs apparences désordonnées, sont structurées. L'approche structurale de l'interaction, définie par l'analyse conversationnelle, met en exergue trois séquences : l'ouverture, le corps de l'interaction et la clôture. Ce découpage, inspiré de la conversation

⁶ Une pratique proscrite par la réglementation scolaire au Cameroun.

ordinaire, repose sur un critère thématique fondé sur la nature des activités langagières déployées.

3.1. La séquence d'ouverture

La séquence d'ouverture est marquée par les rituels d'accès. Elle a pour fonction première de mettre en place l'interaction. L'ouverture est indispensable sauf dans les interactions continues. Elle joue un rôle particulièrement important pour l'interaction à venir ; et les tâches qui s'y accomplissent sont multiples : ouverture du canal et prise de contact, mais aussi et surtout établissement d'une première définition de la situation. La phase d'ouverture est constituée d'un ensemble d'activités dont les plus prépondérantes sont les salutations. L'ouverture peut se limiter aux salutations ; elle peut être précédée de présalutations. Par ailleurs, les interactants peuvent orienter leur échange sur des sujets différents. Les pré-salutations se réalisent dans les relations symétriques et informelles.

Les salutations font partie des rituels d'accès. Elles sont obligatoires. Leur absence peut exprimer une relation potentiellement agonale, une impolitesse. Leur fonction est d'établir le lien et d'entrer en contact avec l'interlocuteur. Traverso (2011) distingue quatre types de salutations. Les salutations ponctuelles : elles se réalisent avec des interactants n'ayant pas une connaissance mutuelle. Leur fonction est celle d'accès, c'est-à-dire de mise en contact. Les salutations tournées vers l'avant. Comme les salutations ponctuelles, elles assurent une fonction d'accès avec plus ou moins une connaissance mutuelle entre les participants. Les salutations exclusivement orientées vers l'arrière : elles se réalisent dans un contexte de connaissance mutuelle, et assurent des fonctions de reconnaissance et d'entretien du lien interpersonnel. Les salutations tournées vers l'avant et l'arrière jouent des rôles de reconnaissance, d'entretien et d'accès.

Les salutations se réalisent par plusieurs ressources sémiotiques. Elles peuvent être non verbales (*signe de la main, salut militaire, clin d'œil.*), verbales (*bonjour, bonsoir, salut...*). Le choix des ressources sémiotiques et des formes linguistiques est tributaire de l'âge, le sexe, la relation entre les interactants, le moment de l'interaction, le milieu social. Les tableaux ci-dessous illustrent un ensemble de répertoire que l'apprenant est appelé à reconnaître, situer sociologiquement, utiliser selon la situation.

Acte illocutoire	Contexte	Formes linguistiques
Saluer en contexte	Officiel	<i>Bonjour Excellence, Bonjour Monsieur le Directeur, Bonjour Sa Sainteté</i>
	Formel	<i>Bonjour madame, Bonjour Monsieur, Bonjour mademoiselle, Bonjour Professeur</i>
	Informel	<i>Bonjour, salut ! C'est comment?</i>

Tableau 3 : Variation formelle de l'adresse

La salutation étant tributaire du statut social, du contexte et de la thymie, le tableau ci-après décrit une répartition des formes selon les variables précitées.

Acte illocutoire	Contexte	Formes linguistiques
Designer l'interlocuteur	Officiel	<i>Votre Sainteté, Votre Excellence Docteur</i>
	Formel	<i>Monsieur, Madame, Mademoiselle, seuls Monsieur ou Madame + fonction (Monsieur le Professeur, Madame la Ministre)</i>
	Informel	<i>le prénom seul (Jean ! Suzanne !); Monsieur + nom de famille (Monsieur Marin)</i>
	Familier, intime	<i>Chéri, Mon Chou, Mon vieux, Alex, Sonia, ...</i>
	Autoritaire Agressif	<i>le nom de famille seul (Martin ! Abega!) Vous, là-bas !; Espèce de + nom</i>

Tableau 4 : Distribution contextuelle des salutations.

3.2. La séquence de clôture

La phase de clôture est davantage ritualisée. Elle correspond logiquement à la fin de l'interaction et à la séparation des interactants. La clôture constitue un moment sensible de l'interaction ; d'une part, il est question de mettre un terme à l'interaction tout en ménageant la relation, d'autre part il y a nécessité d'entretenir le lien. La clôture se compose ordinairement de pré-clôtures, la relance, les remerciements, les excuses, et les souhaits ou les vœux. Les pré-clôtures augurent la fin à l'échange : les interactants expriment la fin imminente de l'interaction. Elle est souvent marquée par des régulateurs tels que « *bon* », « *voilà* », « *bien* »... Les thèmes de relance consistent à rappeler un certain nombre de thèmes ayant meublé l'interaction. Le but poursuivi ici est d'atténuer la rupture. Les projets sont récurrents dans les interactions du type visite. Ils ont pour rôle d'assurer la continuité du lien établi. Les souhaits et les salutations fonctionnent comme des paires adjacentes. Leur fonction est d'expression le lien affectif qui unit les participants. Ils sont réalisés à travers une diversité d'unités linguistiques, fonctionnels selon le contexte : « *au revoir* », « *salut* », « *à plus* », « *à demain* », « *À un de ces quatre* », « *Je me casse !* », « *Bon pied la route !* », « *on se voit* », « *on est ensemble* », « *courage* », « *bonne nuit* », « *Bi bala* », « *on se voit* », « *Bon pied la route !* ».

3.1. La maîtrise des rituels conversationnels

Communiquer, c'est respecter un ensemble de rituels conversationnels liés à l'ouverture et à la clôture de l'interaction. La maîtrise desdits rituels fait partie de la compétence pragmatique. La compétence pragmatique peut être acquise par le biais d'un ensemble de dispositifs d'apprentissage : repérage des séquences d'ouverture et de clôture et des différents actes de langage qui les composent, les exercices de substitution et de comparaison des formules conventionnelles, les exercices de traduction des formules d'ouverture et de clôture d'une langue à une autre.

La compétence d'interaction étant indissociable du système linguistique, un intérêt devrait être mis sur l'acquisition des formules conventionnelles selon leur contexte d'utilisation (voir Tableau 5). L'une des fonctions de l'interaction est la production des formes linguistiques : « la communication conduit les sujets à produire du sens, des relations

sociales et des images identitaires par la construction conjointe de formes linguistiques » (Vion 2000 : 96). Communiquer de manière coopérative revient donc à maîtriser les formes linguistiques significatives et appropriées à la situation.

Acte illocutoire	Niveau de politesse et de relation	Formes linguistiques
Remercier l'interlocuteur	Poli	<i>Merci</i> <i>Merci beaucoup</i> <i>Merci bien</i> <i>Merci de tout cœur !</i> <i>Merci infiniment !</i> <i>C'est gentil.</i> <i>C'est vraiment gentil de votre part.</i> <i>C'est très aimable à vous.</i> <i>Je vous remercie.</i>
	Formel	<i>Je vous sais gré de votre amabilité</i> <i>Vous avez ma reconnaissance</i>
Dire au revoir à l'interlocuteur	Langage poli	<i>Au revoir !</i> <i>Au revoir Monsieur, madame, mademoiselle</i> <i>À bientôt !</i> <i>A tout à l'heure !</i>
	Langage familier	<i>Demain !</i> <i>À lundi !</i> <i>À la semaine prochaine !</i> <i>À plus tard !</i> <i>On se voit !</i> <i>À plus !</i> <i>Tchao !</i> <i>Bye</i>

Tableau 5 : Quelques formes linguistiques liées aux rituels de clôture.

Pour conclure

Les analyses *supra* soutiennent que l'approche interactionnelle constitue un champ d'étude pertinent et fécond pour la didactique des langues. Les mécanismes interactionnels liés aux réglages des tours de parole, à leur enchaînement, à l'activité régulatrice et aux rituels conversationnels d'ouverture et de clôture constituent autant d'objets d'apprentissage en classe de langue. En privilégiant une approche compréhensive, constructiviste et actionnelle, l'entrée par les situations de vie contribue à conférer à l'apprenant des savoirs, des savoir-faire et des habilités transférables dans la pratique quotidienne de la langue. En outre, l'interaction verbale apparaît comme un objet d'apprentissage à travers ses quatre fonctions essentielles. La première est liée à la construction du sens. Le sens transcende le seul cadre de la sémantique des messages ou des signes linguistiques. En effet, communiquer c'est donner du sens aux éléments langagiers. Et donner du sens, c'est prendre en compte la situation, et les présupposés culturels qui le sous-tendent, car l'interaction sociale reproduit et transforme l'ordre social prédéfini. La deuxième fonction, qui porte sur la construction de la relation interpersonnelle, stipule que la communication, qu'elle soit verbale ou non verbale, n'est pas réductible à un échange informationnel. Elle est le lieu d'expression d'un lien interpersonnel. La troisième fonction met en relief la construction des images identitaires. Selon Charaudeau (2005 : 66) explique : « il n'y a pas d'acte de langage qui ne passe pas par la construction d'une image de soi. Qu'on le veuille ou non, qu'on le calcule ou qu'on le nie, dès l'instant que nous parlons, apparaît (transparaît) une part de ce que nous sommes à travers ce que nous disons ». A à travers les rites d'interaction, l'individu se construit une image de lui-même à travers les lignes de conduites qu'il adopte. Cette mise en scène de soi vise à influencer les partenaires, à faire bonne figure. La quatrième fonction est centrée sur la gestion des formes discursives. Si la communication appelle la construction du sens, de la relation interpersonnelle et de l'image, ces fonctions sont opérationnelles à travers divers ressources sémiotiques dont font parties les signes linguistiques et les formes discursives. Communiquer, c'est d'abord maîtriser les signes linguistiques, les formes discursives, les éléments du langage. La gestion des formes discursives fait intervenir les compétences linguistique, sociolinguistique et pragmatique.

Références bibliographiques

Avodo Avodo, J. (2018). *Éléments de linguistique interactionnelle pour la didactique du français langue étrangère*. Paris : Edilivre-Aparis.

Bange, P. (1996). *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*. Paris : Hatier, Didier-Crédif.

Beacco, J-C. (2007). *L'approche par compétence dans l'enseignement des langues. Enseigner à partir du Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : Didier.

Bruner, J. (1983). *Le développement de l'enfant : savoir-faire, savoir dire*. Paris : PUF.

Chevallard Y. (199). *La transposition didactique*. Paris : La Pensée Sauvage.

Conseil de l'Europe. (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.

Flahault, F. (1976). *La parole intermédiaire*. Paris : Seuil.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris : Éditions de Minuit.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les Interactions verbales I*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le Discours en interaction*. Paris: Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2001). *La conversation*. Paris: Armand Colin.

Marc, E. & Picard, D. (2008). *Relations et communications interpersonnelles*. Paris : Dunod.

Masciotra, D. (2005). *Cadre théorique – Curriculum de la formation générale de base*.

Moeschler, J. (1985). *Argumentation et conversation : Éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris : Hatier-Credif.

Pekarek Doehler S. (2000). *Approches interactionnistes de l'acquisition des langues étrangères : Concepts, recherches, perspectives, Acquisition et interaction en langue étrangère*, 12. URL : <http://aile.revues.org/934> .

Interaction verbale et communication : les outils de langue pour une didactique de la compétence conversationnelle

Traverso, V. (2004). *L'analyse des conversations*. Paris : Armand Colin.

Vion, R. (2000). *La communication verbale : Analyse des interactions*. Paris: Hachette.

Vygotsky, L.S. (1978). *Mind in Society*. Harvard : University Press, Cambridge, MA

Zheng L-H. (1998). *Langage et interaction sociales : La fonction stratégique du langage dans les jeux des faces*. Paris : Harmattan.